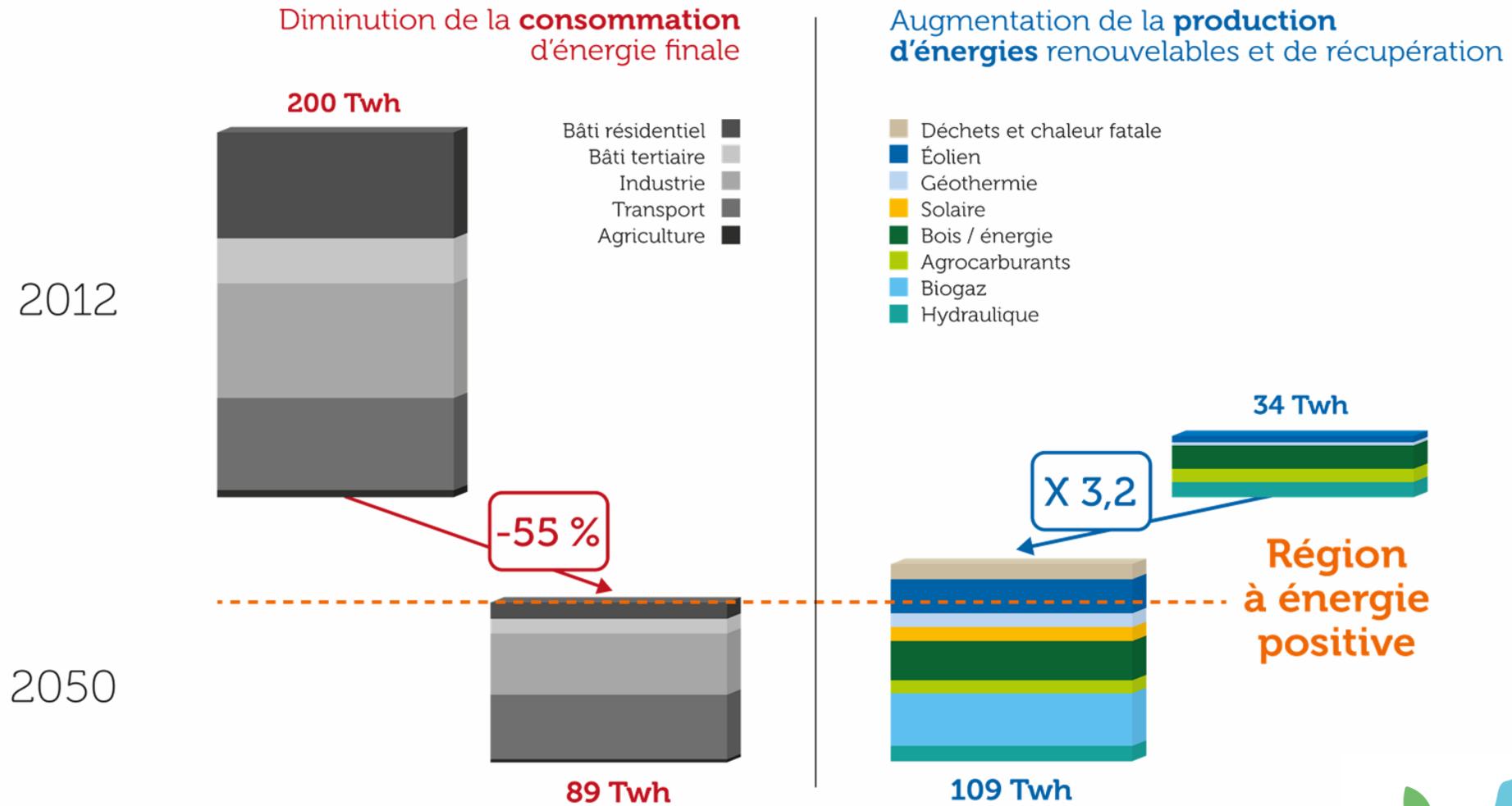


La politique de la Région Grand Est et de l'ADEME en faveur des matériaux biosourcés et de réemploi dans le programme CLIMAXION :

www.climaxion.fr



Le cap régional : Région à énergie positive et bas carbone en 2050

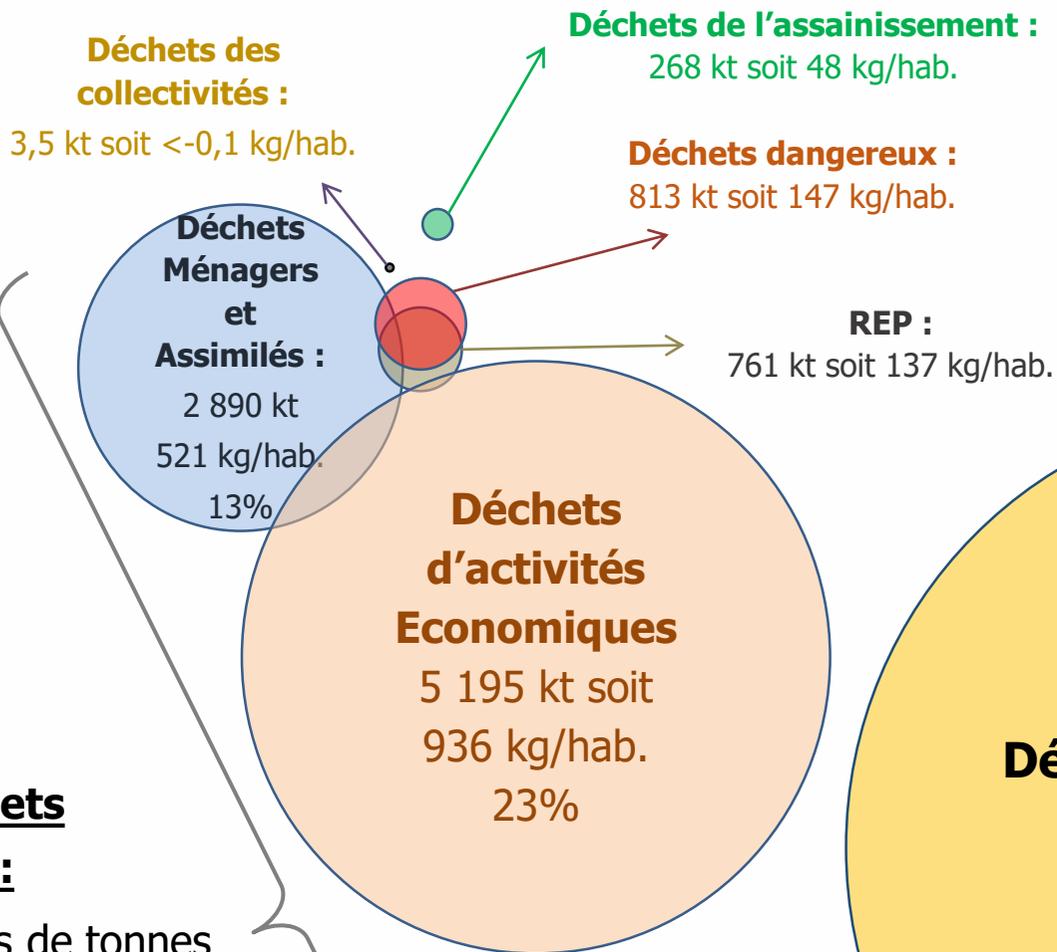


La politique régionale



- Elaboration d'une **stratégie régionale pour la Bioéconomie**
- **Bonus** financiers dans les dispositifs Climaxion pour l'utilisation **d'isolants biosourcés**
- Dispositifs Climaxion de soutien aux activités de **recyclerie** et de **réemploi**, à la **valorisation matière**, à la gestion des ressources et matières premières...
- Appel à Projets pour la réduction et la valorisation des déchets du BTP

Les grands chiffres du PRPGD



BTP : 3 600 kg/hab.
DAE : 956 kg/hab.
DMA : 573 kg/hab.

Total déchets

Grand Est :

22,7 millions de tonnes
(hors double compte)

*DONT 16,4 millions de tonnes
du BTP*

Déchets inertes du BTP

13 880kt
Soit 2 501 kg/hab
61%

Le cap régional : réduire, valoriser et traiter les déchets



RÉDUIRE DE **10 %** LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS EN 2020
PAR RAPPORT À 2010 NOTAMMENT PAR :

- LA GÉNÉRALISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES BIODÉCHETS D'ICI 2024 ;
- L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI À TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES D'ICI 2022;
- 40 % DE LA POPULATION COUVERTE PAR UNE TARIFICATION INCITATIVE EN 2031



VALORISER **55 %**
DES DÉCHETS NON DANGEREUX NON
INERTES EN 2020 ET **65 %** EN 2025



LIMITER À **75 %** LES CAPACITÉS
D'INCINÉRATION DES DÉCHETS SANS
VALORISATION EN 2020 ET À **50 %**
EN 2025 PAR RAPPORT AUX QUANTITÉS
EFFECTIVEMENT INCINÉRÉES EN 2010



VALORISER **70 %**
DES DÉCHETS DU BTP EN 2020



LIMITER À **70 %**
LES CAPACITÉS AUTORISÉES DE STOCKAGE
EN 2020 ET À **50 %** EN 2025 PAR RAPPORT
AUX QUANTITÉS EFFECTIVEMENT ENFOUIES EN 2010





- Efficacité énergétique des bâtiments



- Énergies renouvelables



- Économie circulaire et économie de ressources



- Mobilités durables



- Climat et démarches territoriales de développement durable

Climaxion : les moyens financiers

Démarche partenariale
entre la Région Grand
Est, l'ADEME et l'État
en faveur de la transition
énergétique et de
l'économie circulaire

Un programme d'action 2017-2020 de 98M€

Engagements 2017-2020 en k€			
Programme du CPER	ADEME	Région	Total
Volet 1 : efficacité énergétique et qualité environnementale des bâtiments	13 447	25 820	39 267
Volet 2 : énergies renouvelables	17 940	25 380	43 320
Volet 3 : économie circulaire et économie de ressources	4 980	7 360	12 340
Volet 4 : climat et démarches territoriales de développement durable	2 027	1 247	3 273
TOTAL	38 393	59 807	98 200

Ces quatre volets recouvrent l'ensemble des politiques régionales animées par le service transition énergétique (auxquels s'ajoute la rénovation des logements sociaux hors CPER).



Efficacité énergétique des bâtiments

En 2018 :

- **159 projets soutenus** pour rénover des bâtiments au niveau BBC et en rénover ou construire en passif
- **8 millions d'€ de subvention**
- Dont **4 millions d'€ pour des bâtiments publics et associatifs**. Exemples :
 - Réhabilitation de bâtiments pour la création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Wassy (52)
 - Rénovation de la piscine à Mirecourt (88)
 - Rénovation BBC du Pôle de proximité à Saint-Louis (68)
 - Reconstruction du groupe scolaire Bauernhof situé à Eckbolsheim (67) - AAP bâtiments exemplaires passifs

90 Millions d'€
d'investissement

Correspond à plus de
1 000 emplois dans le BTP



Rénovation piscine de Mirecourt Dompaire (88)



Economie circulaire et économie de ressources

Les objectifs :

- Découpler l'utilisation des ressources (eau, énergie, matière) de la croissance économique afin de **diminuer l'impact des activités humaines sur l'environnement**
- Développer de nouvelles approches économiques pour **améliorer la compétitivité des entreprises**





Economie circulaire et économie de ressources

Les projets pouvant être soutenus :

- Soutien à l'**optimisation de la consommation et de la gestion des ressources** dans les projets économiques
- Soutien aux **nouveaux modèles économiques** (écoconception, économie de la fonctionnalité et achats durables)
- Appel à projets émergence de nouvelles démarches d'**Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)**
- **Efficacité énergétique** des procédés

Nouveautés 2019 issues des travaux de planification prévention gestion déchets :

- Soutien aux démarches territoriales de **prévention des déchets** : plans locaux de prévention des DMA et déchetteries / tarification incitative, recycleries
- Soutien à la **valorisation matière** / extension des consignes de tri
- Appel à projets **déchets du BTP** (Bâtiments et Travaux Publics)

L'Appel à Projets (AAP) sur les déchets du BTP, fruit d'un partenariat ADEME Région (dispositif CLIMAXION), propose 4 types d'accompagnement :

- Volet 1 : Favoriser des chantiers exemplaires, depuis la conception jusqu'à la gestion des déchets
- Volet 2 : Développer l'ingénierie de la prévention, du recyclage et de la gestion des produits et matériaux secondaires par **l'accompagnement des maîtres d'ouvrage et les acteurs territoriaux dans des études territoriales sur la prévention et la gestion des déchets du BTP**
- Volet 3 : Développer de nouveaux services permettant d'améliorer le recyclage et la valorisation des déchets
- Volet 4 : Contribuer à l'amélioration et à l'augmentation des capacités de réemploi / réutilisation et recyclage par le **soutien aux études et aux investissements dans des équipements**, avec une attention particulière portée à la valorisation des matériaux terreux.



Tous les dispositifs, les contacts et les publications
sur le site climaxion.fr

climaxion
anticiper • économiser • valoriser